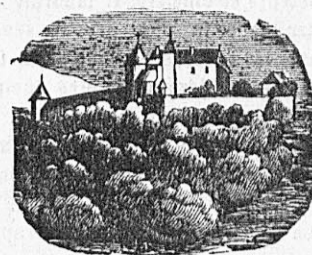




LA GRUYÈRE



ABONNEMENTS
Suisse . . . 1 an, Fr. 4.50
» . . . 6 mois, » 2.50
Etranger . 1 an, » 9.—
» . . . 6 mois, » 5.—
payable d'avance.

Prix du numéro : 5 cent.

On s'abonne dans les bureaux de poste.

JOURNAL INDÉPENDANT, POLITIQUE ET AGRICOLE

Paraissant le mercredi et le samedi.

Supplément bimensuel gratuit : "L'ÉCHO LITTÉRAIRE."

Imprimerie et Administration : Rue du Tir 131, Bulle.

HORAIRE D'HIVER : BULLE, dép. 5⁵⁵ 10⁰⁰ 2⁵⁸ 5⁰⁵ 8⁵⁰ — BULLE, arr. 8⁵⁵ 12¹⁵ 4²⁵ 8²² 10⁵²

ANNONCES
District de la Gruyère: une seule insertion, 15 c.; annonces répétées, 10 c. Cantons et Suisse, 15 c. Etranger, 20 c. la ligne ou son espace. RÉCLAMES: Suisse, 30 cent. Etranger, 40 c. la ligne. S'adr. à l'Agence de publicité Haasenstein et Vogler, Grand'rue 29, à Bulle, ou à l'Impr. de La Gruyère.

qui souffrent de l'estomac.

souffrant de maladies gastriques d'une manière effrayante. L'assation et la société moderne malsaine et peu naturelle. Or, le médecin dans les cas de surmenage, c'est d'interdire toutes les choses qui sont justement celles-ci qui corrompent sur les organes de la digestion. Le professeur Schulz-Schulzenberg a écrit un ouvrage bien connu, intitulé "La vie humaine" et tous les auteurs s'accordent avec lui. Par conséquent, le régime alimentaire approprié devient, dans le cas d'une maladie d'estomac, le remède le plus efficace. Précisément ce cas qui démontre l'importance nutritive du café de malt de Gruyère est, on peut le dire carrément, le meilleur remède pour toute personne souffrante d'une maladie d'estomac. Le café de malt de Gruyère peut consommer sans danger. Les médecins, le café de malt de Gruyère est une boisson absolument saine et n'est nuisible sur le tube digestif. Il a une influence bienfaisante et stimulante en les stimulant et en leur donnant leur appétit normale. D'autre part, le café de malt de Gruyère se distingue par un arôme semblerait-il que l'on cherche en vain dans les autres boissons similaires. L'importance pour toute personne souffrante des propriétés hygiéniques et saines de veiller à ce qu'il n'y ait aucune contrefaçon et de ne pas acheter une mauvaise note que le véritable café de malt de Gruyère est vendu qu'en paquets soigneusement emballés comme marque de fabrique de la Gruyère.

AVIS

Les nouveaux abonnés à LA GRUYÈRE pour 1908 recevront le journal dès ce jour sans augmentation de prix.

BULLE, le 13 décembre 1907.

Choses et autres.

Avez-vous cherché à savoir pourquoi tout augmente? Vous êtes-vous demandé à qui peut bien profiter du renchérissement de la vie?

Il paraît que c'est très compliqué. En tous cas, les consommateurs, surtout ceux qui vivent du traitement fixe, employés, instituteurs, gendarmes, etc., ceux-là ont vu augmenter tous les prix des denrées et des objets les plus nécessaires sans obtenir la moindre compensation.

L'agriculteur semble, à première vue, avoir bénéficié de la hausse du lait et du bétail. Mais il paie plus cher tous les instruments, il paie plus cher les journées des ouvriers agricoles et en général tout ce qu'il est obligé d'acheter, sans compter que le taux des emprunts s'est élevé.

Alors, c'est l'industriel, le fabricant qui gagnent dans cette étrange situation?

Pas du tout. Ils se plaignent amèrement de la hausse des matières premières et du salaire des ouvriers; ils se voient donc forcés d'élever le prix de vente de leurs produits.

Quant aux ouvriers, étant eux-mêmes consommateurs, il faut avouer qu'ils sont les premiers à souffrir du renchérissement de la vie.

On ne sortira point de ce cercle vicieux. Le lait augmente parce que le chocolat est plus cher et le chocolat se vend plus cher parce que le lait a augmenté.

Il doit pourtant y avoir une explication à ce malheureux état de choses, qui ne contente personne. Les économistes nous la donnent cette explication. Sachez donc que rien n'a augmenté de prix. C'est l'or qui a diminué de valeur, l'or, le grand fauteur, qu'on trouve à l'heure qu'il est partout en abondance. Et comme il se trouve en grande quantité sur ce marché, il vaut beaucoup moins; il en faut davantage qu'autrefois, pour une même quantité de marchandise. Voilà; nous pouvons supporter gaiement le renchérissement de la vie, puisque nous savons d'où il provient.

L'or ruisselle partout, inonde les caisses publiques, encombre les portemonnaies; c'est là le grand mal. Vous en étiez-vous aperçu? Moi, pas du tout.

Ces graves préoccupations n'empêchent point le public de continuer à s'occuper de nos nouveaux timbres-poste. Les critiques ne cessent de

pleuvoir dru sur la tête du jeune Walter Tell.

J'avais osé, dans ce journal, prendre timidement sa défense et prétendre que la vignette de Welti n'est pas une horreur, une chose infecte, comme on a voulu le dire. Aujourd'hui, je suis très fier — pourquoi ne pas avouer cette faiblesse? — de m'être rencontré dans cette appréciation avec plusieurs personnes autorisées.

Le Bund a demandé l'opinion de plusieurs artistes suisses et étrangers. Tous s'accordent à dire que le timbre de cinq centimes, tant calomnié, n'est point banal. Plusieurs le préfèrent à celui de dix centimes, et d'autres même le trouvent très joli.

Hodler, alors que son genre ne trouvait pas encore grâce devant le public, ne fut jamais découragé, et il répétait énergiquement: ils le mangeraient, ma peinture, je n'en démorai pas. Et en effet, maintenant, nous l'acceptons avec admiration. Si Welti n'a pas la prétention de nous faire manger son fils de Tell, du moins pourrait-il dire: ils le lècheront, mon timbre.

Avoir créé un timbre-poste qui ne plaît pas, c'est un petit malheur à côté de la situation du général Stœssel. Le défenseur de Port-Arthur passe en ce moment devant le conseil de guerre de St-Petersbourg. Après ce siège mémorable, qui dura onze mois et coûta la vie à plus de soixante mille Japonais, Stœssel avait été acclamé comme

un héros et félicité chaudement par le tsar lui-même. Il avait reçu une décoration de l'empereur Guillaume et un sabre d'honneur des Français.

Fragilité de la gloire! Stœssel n'est plus qu'un traître. Il aurait dû résister plus longtemps, sacrifier son dernier homme, tirer sa dernière cartouche. Je ne sais si le pauvre homme est dans un état d'âme favorable aux réflexions philosophiques. Il pourrait en tous cas méditer sur l'ingratitude des peuples et des gouvernements et songer aux nombreux exemples que nous fournit l'histoire.

Je sais bien que c'est une petite consolation.

A. DESREUX.

Lire dans la deuxième feuille les détails de la Catastrophe de Lausanne.

NOUVELLES SUISSES

Affaires fédérales. — Dans l'assemblée de mardi du groupe radical-démocratique de l'Assemblée fédérale, une intéressante discussion s'est élevée au sujet des questions militaires. Le colonel Kunzli a relevé la nécessité d'observer la plus grande économie dans les dépenses militaires, étant donné que la Confédération a encore d'autres dépenses qui mettent fortement son budget à contribution. L'orateur a critiqué vivement les managements de tact dont les hommes sont l'objet de la part de certains ins-

se déguisant...
— Insensé! Il y a là, tenes, un agent de police, et c'est lui qui a laissé sur le coin de cette table ce mandat d'arrêt.

Il vit qu'il était perdu sans ressources.

— Faut-il donc mourir? murmura-t-il.

— Oui, il le faut, mais auparavant écrivez une déclaration de vos crimes, on peut soupçonner des innocents...

Machinalement il s'assit, prit la plume que lui tendait Laurence, et écrivit:

« Près de paraître devant Dieu, je déclare que seul et sans complices j'ai empoisonné Sauvresy et tué la comtesse de Trémorcel, ma femme. »

Quand il eut signé et daté, Laurence ouvrit un des tiroirs du bureau où se trouvaient des pistolets. Hector en saisit un, elle s'empara de l'autre.

Mais comme à l'hôtel autrefois, comme dans la chambre de Sauvresy mourant, Trémorcel, au moment d'appuyer l'arme sur son front, sentit le cœur lui manquer. Il était livide, ses dents claquaient, il tremblait au point qu'il faillit laisser échapper le pistolet.

— Laurence, balbutia-t-il, ma bien-aimée, que vas-tu devenir?...

Vins fins

pour personnes faibles et malades.
Cognac doré Fr. 1.70 le litre.
» sup. » 2.20 »
» vieux » 3.20 »
Cognac sup. » 2.— la bout.
» vieux » 3.— »
» sup. » 2.20 »
» extra » 3.20 »
» catel » 2.50 »
» porto vieux » 3.50 »
» moussoux » 1.70 »
» » » 2.— »
» très vieux » 3.50 »
» sala » 2.20 »

Liqueurs fines

mac vieux Fr. 2.20 la bout.
» fin sup. » 3.— »
» fine champagne » 4.20 »
» Martinique » 2.50 »
» Jamaïque » 3.— »
» ch sup. » 2.50 »
» vieux » 3.— »
etc., etc.

recommande
Francisco RIBES, à Bulle.

CONFITURES GARANTIES PUR
de la Gruyère
& CONFITURES

chez Vve Louis Treyvaud
Grand'rue 38.

Changement de domicile.

Mesdemoiselles Chabrier, couturières, à Bulle, ont l'honneur d'avertir leur clientèle et le public en général, que à partir de ce jour elles ont transféré leur atelier de couture, maison Bernasconi, étage, rue de la Condémine.

la même adresse on demande une location.
A LOUER
de jolis logements. — S'adresser à Martin TREZZINI, entr., Bulle.

FEUILLETON DE LA GRUYÈRE

LE 191

Crime d'Orcival

PAR
ÉMILE GABORIAU

A force de volonté, Laurence était redevenue presque calme:

— Vous m'accorderiez bien, demanda-t-elle, cinq minutes d'entretien avec M. le comte de Trémorcel.

M. Lecoq eut un tressaillement de joie. Cette demande, il l'avait prévue, il l'attendait.

— Cinq minutes, soit, répondit-il. Mais renoncez, madame, à l'espoir de faire évader le prévenu, la maison est cernée; regardez dans la cour et dans la rue, vous verrez mes hommes en embuscade. D'ailleurs, je vais rester là, dans la pièce voisine.

On entendait le pas du comte dans l'escalier.

— Voici Hector, fit Laurence, vite, bien vite, cachez-vous.

Et comme ils disparaissaient elle ajouta, mais non, si bas que l'agent de la sûreté ne l'entendit:

— Soyez tranquilles, nous ne nous évadons pas.

Elle laissa retomber la portière; il était temps, Hector entra. Il était plus pâle que la mort, ses yeux avaient une affreuse expression d'égarément.

— Nous sommes perdus, dit-il, on nous poursuit. Vois, cette lettre que je viens de recevoir, ce n'est pas l'homme dont elle porte la signature qui l'a écrite, il me l'a dit. Viens, partons, quittons cet hôtel...

Laurence l'écrasa d'un regard plein de haine et de mépris, et dit:

— Il est trop tard.

Sa contenance, sa voix était si extraordinaires que Trémorcel, malgré son trouble, en fut frappé et demanda:

— Qu'y a-t-il?

— On sait tout, on sait que vous avez assassiné votre femme.

— C'est faux.

Elle haussa les épaules.

tructeurs et officiers. Il faudrait procéder avec la plus grande sévérité contre les auteurs de semblables faits. Le Conseil fédéral doit être invité à agir énergiquement dans ces cas. Ces observations ont été favorablement accueillies et appuyées par différents orateurs.

La commission chargée de rapporter sur le résultat de la votation fédérale du 3 novembre fera allusion à ces manquements de tact et, cas échéant, fera des propositions lors de la discussion du budget du Département militaire.

M. Hirter, conseiller national, parlant des suppléments de traitements en raison du renchérissement de la vie, déclare que la Confédération ne peut aller plus loin sans compromettre l'équilibre du budget.

La présidence de la Confédération. — Le groupe de la gauche a arrêté mardi ses candidatures pour la présidence de la Confédération et la vice-présidence du Conseil fédéral.

Il propose pour la présidence, M. Brenner, de Bâle, chef du Département de justice et police, vice-président actuel, et comme vice-président M. Zemp, de Lucerne, chef du département des chemins de fer.

M. Zemp a présidé déjà deux fois la Confédération, la dernière fois en 1902.

Election du Président de la Confédération. — L'Assemblée fédérale s'est réunie jeudi matin pour nommer le président de la Confédération et le vice-président du Conseil fédéral.

Election du président. — Bulletins délivrés 192, rentrés 188.

M. Brenner est élu par 186 voix.

M. Zemp obtient une voix.

Election du vice-président. — Bulletins délivrés 190, rentrés 187, valables 181.

M. Zemp est élu par 160 voix.

Obtiennent des suffrages: MM. Comtesse 11, Ruchet 8, Deuchar et Forrer chacun une.

Chasse. — La *Diana*, dans son numéro de décembre, propose l'adjonction à la loi sur la chasse des articles suivants :

— Moi ! j'ai juré que partout et toujours je vous suivrais. Comprenez-vous ?

— Ah ! c'est horrible, dit-il encore. Ce n'est pas moi qui ai empoisonné Sauvresy, c'est elle, il y a des preuves; peut-être qu'avec un bon avocat...

M. Lecoq ne perdait ni un mot, ni un geste de cette scène poignante. Volontairement ou involontairement, qui sait ? il poussa la porte qui fit du bruit.

Laurence crut que cette porte s'ouvrait, que l'agent revenait, qu'Hector allait tomber vivant aux mains de la police...

— Misérable lâche ! s'écria-t-elle en l'ajoutant, tire ou sinon...

Il hésitait, le bruit se renouvela, elle fit feu. Trémoulet tomba mort.

D'un geste rapide, Laurence ramassa l'autre pistolet et déjà elle le tournait contre elle, quand M. Lecoq bondit jusqu'à elle et lui arracha l'arme des mains.

— Malheureuse ! s'écria-t-il, que voulez-vous...

— Mourir. Est-ce que je puis vivre, maintenant ?

— Oui, vous pouvez vivre, répondit l'agent de la sûreté, et je dirai plus, vous devez vivre.

1° Les cantons peuvent autoriser la chasse au canard sauvage sur les lacs et cours d'eau, du 15 décembre au 15 février, à tous ceux qui ont payé la taxe fixée par les gouvernements cantonaux ;

2° La Confédération a le droit de créer à ses frais, des forêts-réserves pour oiseaux. Elle peut accorder une subvention, allant jusqu'à 40 %, aux installations destinées à protéger les oiseaux utiles (nids artificiels, haies protectrices, etc.). Cette subvention est accordée aux cantons, communes ou corporations. >

Zurich. — Une horrible brute. — Mercredi, un ouvrier vitrier, adonné à la boisson, rentrait chez lui, au quartier de Seefeld, en état d'ivresse. Il se mit à battre comme plâtre sa femme et son enfant avec une brutalité inouïe. Le pauvre enfant dans un état pitoyable ne donna bientôt plus signe de vie et ne tarda pas à succomber à ses blessures. L'indignation des voisins est à son comble et l'on réclame un jugement exemplaire.

Thurgovie. — Vendredi dernier, un triste accident est survenu à la fabrique de pâtes alimentaires de Weinfelden. Un ouvrier, M. Egeli, employé depuis quarante ans dans l'établissement, a été atteint par un rouleau à pâte et si terriblement blessé au bas du corps que le malheureux a succombé peu après son transport à l'hôpital cantonal de Münsterlingen.

Berne. — Cinq victimes du Doubs.

— On mande de St-Imier : Dimanche après-midi, entre cinq et six heures, deux barques, l'une contenant deux personnes, l'autre trois, partaient de Biaufond pour se rendre au Refrain. Les eaux considérablement grossies par les pluies diluviennes de ces derniers jours avaient beaucoup élevé le niveau du Doubs. Les ouvriers qui montaient ces deux barques ne connaissaient pas beaucoup la rivière et sans doute aussi furent très imprudents de s'aventurer, de nuit, dans des parages réputés dangereux.

Quol qu'il en soit, les deux barques, au lieu de pouvoir aborder comme

— Je suis une fille perdue...

— Non. Vous êtes une pauvre enfant séduite par un misérable. Vous êtes bien coupable, dites-vous, soit, vivez pour expier. Les grandes douleurs comme la vôtre ont leur mission en ce monde, mission de dévotion et de charité. Vivez, et le bien que vous ferez vous rattachera à la vie. Vous avez cédé aux trompeuses promesses d'un scélérat, souvenez-vous, quand vous serez riche, qu'il y a de pauvres filles honnêtes, forcées de se vendre pour un morceau de pain. Allez à ces malheureuses, arrachez-les à la débauche, et leur honneur sera le vôtre.

M. Lecoq observait Laurence tout en parlant, et il s'aperçut qu'il la touchait. Pourtant ses yeux restaient secs et avaient un éclat important.

— D'ailleurs, reprit-il, votre vie n'est pas à vous, vous êtes mère.

— Eh ! répondit-elle, c'est pour mon enfant qu'il faut que je meure maintenant, si je ne veux pas mourir de honte quand il me demandera qui est son père..

d'habitude, avant les chutes du Refrain, furent entraînées par le courant. Les rapides sont impossibles à franchir; les embarcations, une fois prises dans la violence de ces chutes sont immédiatement fracassées. C'est ce qui arriva. Les malheureux ouvriers, 2 Suisses et 3 Français, projetés dans les remous tourbillonnants, n'avaient plus aucune chance de salut. Leurs corps n'ont pas même été retrouvés; ils ont probablement été entraînés fort loin dans le Doubs, ou sont retenus dans les anfractuosités des rochers.

— Qui gagne ? — Deux avocats, l'un de Thonne, l'autre de Berne, avaient à plaider une affaire. La somme litigieuse était de 1500 francs. Le procès fut intenté il y a juste trois ans et demi, et il vient seulement de se terminer. A noter qu'il n'y a pas eu d'expertise et que six témoins ont été entendus. Or les frais se sont élevés, pour le demandeur, à 1,000 fr. et pour le défendeur, à 1,500 fr. : total : 2,500 fr. ! C'est tout de même un peu cher.

Dans le procès Aebi-Schneider, dont on connaît les détails, les frais ont été de plus de 4,000 fr. et 2,000 fr. sont à la charge de l'Etat, c'est-à-dire du contribuable.

Vaud. — Un verre de 1807. — Samedi, à un banquet qui a eu lieu à Lutry, à l'occasion du centième anniversaire de la fondation de la Société de laiterie de Lutry, il a été débouché une bouteille de 1807 due à la générosité de la municipalité de Vevey.

Chaque convive, debout, a pu boire un demi-verre à kirsch de ce vin aussi vénérable que rare. 1807 fut année de vin abondant et excellent.

— Mises de vins. — Prix faits à la mise de vin de la commune de Lausanne : faux blanc de Pully, 60 62 1/2 c.; blanc, 32 1/2; rouge, 42 1/2; Roverattes de Pully, 59-60 1/2; Chênes de Lutry, 63-64 1/2; Dézaley d'Oron, 82-91 1/2 c. Pas d'adjudications.

Valais. — Baisse du lait. — Le prix du lait, qui était à Brigue de 25 centimes le litre pendant l'été, a baissé et est à 20 cent.

Neuchâtel. — Horlogerie. — Les journaux neuchâtelois annoncent une crise générale de l'horlogerie; les affaires chôment et il est probable qu'avant peu tous les fabricants seront obligés de réduire les heures de travail.

Une réunion a été organisée par le comité de direction de la Société suisse de fabricants de boîtes or. Ces derniers ont estimé que l'on pourrait sans danger maintenir le statu quo jusqu'au 1^{er} janvier.

Genève. — Victime du travail. — Un ouvrier carrossier, Alfred Pidoux, Vaudois, âgé de 44 ans, a été tué, samedi après midi, aux Eaux-Vives, par les éclats d'une meule.

— Un héritage de 1,200,000 fr. — Un Vaudois, décédé à Genève, M. Philippe Fauquez, a légué ses biens, évalués à 1,200,000 francs, au Sanatorium genevois, dont les établissements pour tuberculeux se trouvent à Clairmont, au-dessus de Sierre. Outre un joli portefeuille, cette succession comprend

deux maisons à Genève et une campagne à Coppet.

Le Peuple demande que les millions qui pourraient être perçus sur la succession Rotschild soient consacrés à l'assurance-vieillesse. D'autres pensent à la Faucille.

— Ecrasé par un tramway. — Un terrible accident s'est produit mercredi soir sur la ligne de tramway Genève-Douvaine. La voiture électrique partant de Douvaine à 6 h. 42 venait de quitter la route nationale française, lorsque, peu avant d'arriver au lieu dit Veigy-Nord, le wattman aperçut tout à coup un piéton qui déambulait sur la voie. Il bloqua ses freins, mais trop tard; le malheureux fut tamponné avec violence et disparut sous la lourde voiture. La mort fut instantanée. La victime est un cordonnier ambulancier, originaire du canton de Berne.

AL'ÉTRANGER

Russie. — Stœssel en jugement. — Le procès intenté au général Stœssel, au major général Reiss et aux lieutenants généraux Fock et Smirnof au sujet de la capitulation de Port-Arthur s'est ouvert mardi devant le conseil de guerre à St-Petersbourg.

L'acte d'accusation soutient que le général Stœssel n'avait aucune raison de capituler le 1^{er} janvier 1905, vu la force de la garnison, l'état de la défense de la place et la réserve des munitions et des provisions.

La grande majorité des officiers généraux de la garnison de Port-Arthur considéraient comme possible la continuation de la lutte. Le général Stœssel n'a pas tenu compte de leur avis. Il a envoyé des émissaires au général japonais pour entamer la capitulation. Il a évacué trois forts de façon prématurée; de ne pas donner d'instructions précises au général Reiss, chargé de négocier la capitulation. Il en est résulté que le général Reiss a accepté des conditions désavantageuses et humiliantes.

On reproche en outre au général Stœssel de n'avoir pas accompagné ses soldats en captivité. Des accusations encore plus graves sont formulées, celle d'avoir désobéi au général Kouropatkine, qui lui avait ordonné de céder le commandement de la place au lieutenant général Smirnof; d'avoir suspendu la construction de la deuxième et troisième lignes de défense; d'avoir encouragé les rapports désobligeants et souvent abusifs rédigés par le général Fock sur les officiers chargés de la défense.

Le général Reisse, chef de l'état-major, fut chargé par le général Stœssel d'influencer les autres généraux dans le sens de la capitulation. Il est accusé d'avoir adressé une lettre au général Nogi pour proposer des négociations en vue de la capitulation, d'avoir accepté les conditions des Japonais sans avoir reçu des instructions précises du général Stœssel.

L'acte d'accusation porte en outre que pendant le siège de Port-Arthur le général Fock fut le mauvais génie

de la garnison...
lèrent le...
néral Fo...
ordonné...
fasse eau...
gé un...
nécessité...
général j...
lation, d...
trois fo...
Le lieu...
est accu...
général...
bien qu'...
cord ave...
dre la pl...
On pe...
semaine...
Le tri...
fait le...
quatre h...
à la lec...
qui n'est...
né mé...
150 pe...
témoins...
Fran...
Sur les...
François...
sultation...
— Un...
glise de...
briolée...
fauteurs...
la sacrist...
fort cont...
Itali...
— Dans...
forte sec...
a été res...
La popul...
vanique...
Chin...
noise. —
repris tr...
levés par...
Tchéou...
2 nuits...
deux côté...
BRÉ...
— Mard...
députés B...
et coups d...
— A M...
espérait...
gés de ce...
— Les...
Sovie) un...
un coup de...
combe...
— Des...
à Coire...
— Victo...
Changins...
d'un tas de...
— Un po...
Quehana...
nant de no...
— M. B...
poser de no...
dence...
— A F...
alcoolique...
pour le fair...
— 400 m...
en Allemag...
CANTO...
Le pr...
fait en cr...

x maisons à Gerève et une campagne à Coppet.

Le Peuple demande que les millions pourraient être perçus sur la succession Rotschild soient consacrés à l'assurance-vieillesse. D'autres pensent Faucille.

Ecrasé par un tramway. — Un terrible accident s'est produit mercredi sur la ligne de tramway Genève-Vevaine. La voiture électrique partant de Douvaine à 6 h. 42 venait de traverser la route nationale française, que, peu avant d'arriver au lieu Veigy-Nord, le wattman aperçut à coup un piéton qui déambulait sur la voie. Il bloqua ses freins, mais trop tard; le malheureux fut tamponné avec violence et disparut sous la lourde machine. La mort fut instantanée. Le défunt est un cordonnier ambulant, originaire du canton de Berne.

AL'ÉTRANGER

Russie. — Stœssel en jugement. Le procès intenté au général Stœssel par le major général Reiss et aux lieutenants généraux Fock et Smirnoff au sujet de la capitulation de Port-Arthur s'est ouvert mardi devant le tribunal de guerre à St-Petersbourg. L'acte d'accusation soutient que le général Stœssel n'avait aucune raison de capituler le 1^{er} janvier 1905, vu la situation de la garnison, l'état de la défense de la place et la réserve des munitions et des provisions.

La grande majorité des officiers français de la garnison de Port-Arthur considéraient comme possible la continuation de la lutte. Le général Stœssel n'a pas tenu compte de leur avis. Il a envoyé des émissaires au général japonais pour entamer la capitulation. Il a évacué trois forts de la garnison prématurée; de ne pas donner des instructions précises au général Reiss, chargé de négocier la capitulation. Il en est résulté que le général Stœssel a accepté des conditions désavantageuses et humiliantes.

On reproche en outre au général Stœssel de n'avoir pas accompagné les soldats en captivité. Des accusations encore plus graves sont formulées d'avoir désobéi au général Lopatkine, qui lui avait ordonné de céder le commandement de la garnison au lieutenant général Smirnoff; d'avoir suspendu la construction de la première et troisième lignes de défense; d'avoir encouragé les rapports faussés et souvent abusifs rédigés par le général Fock sur les officiers français de la défense.

Le général Reisse, chef de l'état-major, fut chargé par le général Stœssel d'influencer les autres généraux dans le sens de la capitulation. Le général Stœssel fut accusé d'avoir adressé une lettre au général Nogi pour proposer des négociations en vue de la capitulation, d'avoir accepté les conditions japonaises sans avoir reçu des instructions précises du général Stœssel.

L'acte d'accusation porte en outre que pendant le siège de Port-Arthur le général Fock fut le mauvais génie

de la garnison. Ses agissements ébranlèrent le moral des troupes. Le général Fock est en outre accusé d'avoir ordonné de sa propre initiative qu'on fasse sauter le fort n° II, d'avoir rédigé un rapport faisant ressortir la nécessité d'envoyer des émissaires au général japonais en vue de la capitulation, d'avoir donné l'ordre d'évacuer les trois forts sans combattre.

Le lieutenant-général Smirnoff, lui-même, est accusé d'avoir omis de relever le général Fock de son commandement, bien qu'il le soupçonnât d'être d'accord avec le général Stœssel pour rendre la place.

On pense que le procès durera trois semaines.

Le tribunal devant lequel comparait le général Stœssel a employé quatre heures de l'audience de mardi à la lecture de l'acte d'accusation, qui n'est pas terminé et qui a continué mercredi.

150 personnes ont été citées comme témoins.

France. — Malades illustres. — Sur les instances de ses médecins, François Coppée a demandé une consultation. Son état paraît sans espoir.

— Une église au pillage. — L'église de Bonvillard (Savoie) a été cambriolée mercredi soir par des malfaiteurs restés inconnus. Ils pillèrent la sacristie et défoncèrent un coffre-fort contenant douze mille francs.

Italie. — Tremblement de terre. — Dans la nuit de lundi à mardi, une forte secousse de tremblement de terre a été ressentie à Brozzano (Calabre). La population, en proie à une grande panique, campe en plein air.

Chine. — Une insurrection chinoise. — Les troupes impériales ont repris trois forts qui avaient été enlevés par les insurgés, près de Yotchéou. Le combat a duré 2 jours et 2 nuits. Les pertes sont élevées des deux côtés.

BRÈVES NOUVELLES

— Suisse —

— Mardi, au Grand Conseil tessinois, les députés Bruni et Bertoni échangent injures et coups de poings. On les sépare.

— A Molligen, (Argovie) Mme Widmer espérait atteindre un siècle. Elle meurt âgée de cent ans moins 8 jours.

— Les armes à feu... Près de Stein (Argovie) un rabatteur, père de famille, reçoit un coup de grenaille dans le ventre et succombe.

— Des Mormons font de la propagande à Coire. Les autorités prennent des mesures.

— Victor Gillard, vacher au château de Changins, fait une chute mortelle du haut d'un tas de fumier.

— Etranger —

— Un pont en construction sur le Susquehanna (Pennsylvanie) s'est écroulé faisant de nombreux cadavres.

— M. Roosevelt a déclaré ne pas vouloir poser de nouveau sa candidature à la présidence.

— A Fagnière, (France), une mégère alcoolique, jette son enfant dans un puits, pour le faire taire.

— 400 millions d'augmentation d'impôts en Allemagne.

CANTON DE FRIBOURG

Le prix des denrées. — S'il faut en croire un correspondant de la

Suisse libérale, nous pouvons espérer une baisse prochaine du prix des denrées alimentaires.

La viande commence à baisser, le pain va suivre. Le marché des fromages est moins ferme que cet été. On peut s'attendre aussi à une baisse des chocolats.

Dans l'industrie, à part le papier, dont la demande est tellement forte qu'il n'y a aucune chance de voir les prix redescendre, la baisse s'accroît également. La spéculation était au reste telle dans ce domaine que la baisse n'a étonné personne parmi les initiés.

Bref, tout semble démontré que nous sommes à la veille d'une crise très sérieuse.

La Teinturerie de Morat disparaît. — Cette société, ensuite de fusion, transporte son siège à Polly et le capital-actions est réduit à 180 mille francs. C'est M. Giraud qui remplace M. Fraisse à la direction.

La Filature de Fribourg tombe. — Les tentatives faites pour rendre à Fribourg son ancienne renommée dans la fabrication des draps n'ont pas réussi, et la Filature finit ses beaux jours. Elle passe dans les mains de M. Jules Gremaud, propriétaire de la filature de Neirivue.

GRUYERE

L'Orchestre de Bulle. — Dimanche soir prochain, cette société donnera à l'Hôtel de Ville de Bulle une soirée familière avec productions. Le public voudra certainement témoigner son intérêt à l'Orchestre qui se charge de nombreux frais d'instruments et de partitions, dans le but de nous procurer de la bonne musique et de doter notre ville d'un attrait de plus.

Donc, à dimanche soir; on ne s'en passera pas.

Grande Brasserie Beaugard. — L'assemblée des actionnaires aura lieu le 21 décembre, à Montreux. Le conseil d'administration propose un dividende de 6%, comme l'année dernière.

Notre ténor gruyérien. — On peut maintenant se procurer des disques de gramophone, reproduisant la voix de M. Clément Castella. Quant à nous, qui avons eu, dimanche encore, l'occasion d'applaudir ce chanteur, au concert Arnold Bosson, nous préférons continuer à entendre M. Castella lui-même.

La Stella. — La charmante société de demoiselles, qui a nom Stella, donnera une soirée familière dimanche soir, à l'Hôtel Moderne. On réserve un gracieux accueil à tous les participants.

Procès intéressant. — C'est le 28 décembre que viendra devant le Tribunal fédéral le procès de l'Etat de Fribourg contre la compagnie de chemin de fer du Bulle-Romont. En raison des dividendes qui sont délivrés, l'Etat estime avoir le droit d'imposer la Compagnie, de même que toute autre entreprise industrielle ou commerciale.

Celle-ci, forte de son droit de concession, prétend ne pas être soumise à l'impôt. On conçoit que l'issue du procès ait une importance considérable pour le fisc cantonal, et par contre-coup, pour la ville de Bulle. L'état de Fribourg est représenté par le Procureur général et la Compagnie par MM. les avocats Dupraz et Secrétan.

Mort de ses blessures. — On se souvient de l'agression dont furent victimes à Saint-Imier, le 17 novembre, les deux frères Vial, qui ont demeuré longtemps à Bulle. L'aîné est décédé vendredi des suites de ses blessures. L'enlèvement a eu lieu dimanche à Saint-Imier au milieu d'un grand concours de la population qui avait tenu à manifester sa sympathie. Plus de 250 hommes de toutes conditions suivaient le corbillard, malgré le temps déplorable.

Tombé du soliveau. — Dans une grange en Cuquerens, près Bulle, un domestique était occupé à préparer du foin pour le bétail lorsqu'il glissa et tomba du sommet du tas sur l'aire de la grange. Il fut relevé sans connaissance. Un médecin appelé aussitôt constata l'absence de lésions graves et le navré en sera quitte, il faut l'espérer, pour un peu de repos.

Hôtel de l'Ange à Albeuve. — Mme Vve Musy prenant sa retraite, cet établissement vient de passer aux mains de M. Irénée Beaud, qui continuera certainement à maintenir la réputation d'hospitalité et d'excellente cuisine que lui avaient faite les époux Musy. Victor Tissot a écrit dans la « Suisse inconnue » à propos de l'Hôtel de l'Ange:

« On ne croirait jamais qu'on est descendu dans un hôtel, tant on vous entoure de petits soins. Je voudrais voir un de ces maîtres d'hôtel de Lucerne ou d'Interlaken, descendre plein de morgue dans cette modeste hôtellerie de campagne, et les yeux effarés qu'il ouvrirait en face de toutes ces prévenances sans bassesse, de cette cordialité aimée des montagnards fribourgeois! »

Chronique du temps et de la campagne. — L'hiver ne peut se décider à entrer en scène. En milieu du temps à s'installer? Je sais bien que le dicton veut que tout hiver qui se respecte soit assis dans l'eau. Celui-ci sera sûrement, car il a eu soin de se faire précéder d'une longue avant-garde d'averse. Le fohn a soufflé tous ces jours derniers faisant fondre la première neige.

Comme fond une cire au souffle d'un brasier. C'est lui qui nous a valu ces temps doux et pluvieux. On en a en général été enchanté, surtout dans certaines contrées de la Glâne et de la Broye où le manque d'eau menaçait de devenir inquiétant.

Et maintenant, la neige peut tomber; il peut geler à pierre fendre, car la campagne va se reposer.

On annonce une baisse sur les blés étrangers, ainsi que sur les farines en France. Ce n'est pas malheureux. La viande de boucherie subit également une baisse générale. Les prévisions pour les futures récoltes des céréales sont favorables, grâce à la température douce de cette dernière période. Le foin, bien que n'étant pas resté dans les prix exagérés, se maintient dans une moyenne de 9 à 10 francs.

La paille s'achète de 6 à 6 fr. 50.

En fait de travaux de campagne, la parole est aux bûcherons. Il y aura cet hiver de l'animation dans les forêts, les ventes de bois qui ont eu lieu si nombreuses ont préparé de l'ouvrage aux ouvriers.

Ventes de bois.

Chésalles: Mardi, 24 décembre: 130 billons, 50 carrons, 69 stères hêtre, 5 stères sapin, 16 tas de rondins et 20 tas de branches.

Rendez-vous, 8 1/2 heures, à l'entrée de la forêt.

L'Inspecteur forestier de la Gruyère:

A vendre:

un bon potager garni, avec 2 trous et bouillote. S'adresser, à GRANDJEAN, maréchal, Cerniat.

A VENDRE

un harmonium presque neuf, 80 fr. S'adresser au bureau du journal.

Commune de Marsens.

Samedi, 21 décembre, la commune de Marsens, exposera en vente par voie de mises publiques, 130 a. de bois consistant en billons de moyenne dimension préparés dans ses forêts communales.

Rendez-vous des mises à 9 heures du matin à l'entrée de la forêt du Gothur. Marsens, le 10 décembre 1907.

Par ordre: Le secrétaire, F. Tinguely.

A VENDRE

à Bulle, un bâtiment de deux logements, grange, écurie, jardin et dépendances pouvant servir pour une exploitation agricole ou un atelier. S'adresser au notaire MORARD, à Bulle.

Logement

2 pièces, cuisine et dépendances est à louer de suite, à la Grand'Rue. S'adresser à l'agence de publicité Haasenstein et Vogler, à Bulle.

Chien de chasse

tacheté brun s'est retiré chez M. Joseph BOSSON, à Riaz. Le réclamer contre remboursement des frais.

Vente de bois.

Everdes: Lundi, 23 décembre: 10 billons, 72 stères hêtre, 1 carron, 10 tas de rondins, 15 tas de branches et 10 tas d'éclaircies.

Rendez-vous, 9 h. 1/2, au Pont de Corbières. Rusite: Samedi, 28 décembre: 55 billons, 6 carrons, 35 tas de rondins, 14 tas de perches et 23 tas de branches.

Rendez-vous, 9 1/2 heures, à la Chapelle. Bouleyres: Lundi, 30 décembre: 650 billons sapin, 23 billons hêtre, 70 carrons, 85 stères sapin, 40 stères hêtre, 12 poteaux chêne, et 80 tas de branches.

Rendez-vous, 9 heures, sous Tilleul. L'Inspecteur forestier de la Gruyère.

A VENDRE

un bon domaine à fourrages de 70 poss. eau et grand bâtiment d'exploitation avec maison de maître. S'adresser pour tous renseignements au bureau du Fribourgeois.

ON DEMANDE

pour le nouvel an, un domestique pour charrier et aider à traire les vaches, et faire quelques courses à l'occasion. S'adresser au bureau du journal.

A louer

une grande chambre non meublée. S'adresser au bureau du journal.

Cigares comme cadeau de fête.

Voici quelques suggestions pour chaque fumeur. Les prix sont agréables pour chaque fumeur.

200 Vevey courts	Fr. 1.90
200 Rio grande	> 2.45
200 Flora feu	> 8.10
200 Florida	> 8.50
100 Allemands, petite, fins	> 1.90
100 Tipp Topp, fins de 5 cent.	> 3.—
100 Doris fin de 7 cts.	> 3.90
100 Kiel Cigares de 5 cts.	> 3.20
125 Brisago fins	> 3.50

Ju-qu'à nouvel-an j'ajoute gratis à chaque envoi de Frs. 19.— 50 cigares. A. Wintger, Oberstrass, Zurich.

Les devoirs des parents

envers leurs enfants n'ont certainement pas besoin d'être mentionnés. Cependant, sans le savoir, on pêche encore très souvent contre ces devoirs. Cela est surtout vrai en ce qui concerne l'alimentation des petits enfants. Nous péchons en premier lieu contre les principes d'une éducation rationnelle et hygiénique en donnant à nos enfants des boissons excitantes. D'après l'avis des premières autorités scientifiques, le café ordinaire est une boisson dangereuse pour les enfants, attendu qu'il peut entraver le développement de l'organisme en formation. Nous devons donner à nos enfants, pour les besoins quotidiens, une boisson exempte de toute action nuisible et qui, en outre, leur plaise comme goût. Le café de malt de Kathreiner est une boisson remplissant toutes ces conditions: la science, aussi bien que la pratique, en ont fourni les preuves irréfutables. On rendra donc un service signalé aux enfants en leur donnant du « café de malt de Kathreiner » additionné de lait et de sucre, et, lors de l'achat, on prendra bien garde d'obtenir le produit véritable et non pas une contrefaçon de valeur inférieure. Le véritable « Kathreiner » n'est vendu qu'en paquets fermés qui portent comme marque de fabrique le portrait, le nom et la signature du curé Kneipp. — Que l'on retienne bien ceci pour le bien-être des enfants.

A l'occasion des Fêtes de Noël et Jour de l'An.

Grand choix de *parfumeries* fines et ordinaires. — Jolis *coffrets* garnis. — *Peignes* nouveaux. — Grand assortiment de *cravates*, dernier genre. — *Cachecols* pour messieurs, haute nouveauté. — *Boutons de manchettes*. — *Bretelles*. — *Canes*.

Cartes postales fines.

Magasin Vve A. MARGOT, coiffeur
en face du Cheval-Blanc, BULLE.

Judi, le 19 décembre, à 10 heures du matin

Mise d'une grande quantité de *fourneaux* portatifs en catelles et tôle garnis en molasse, chez

G. WEHNER, Bulle

maison neuve près du Temple.

Grande salle de l'Hôtel de Ville.

ORCHESTRE D'AMATEURS

Dimanche 15 décembre, à 8 heures

GRANDE SOIRÉE FAMILIÈRE

PRODUCTIONS MUSICALES

Grande salle de l'Hôtel Moderne.

Dimanche 15 décembre

Grande Soirée Familiale-Loto

organisée par la

« Stella » société de demoiselles.

Programme récréatif très varié.

Pièce comique:

LE DIVORCE

bouffonnerie villageoise.

Invitation cordiale.

Le Comité.

Cassée - concert

Dimanche 15 décembre

à l'Enfant du bon Cœur
Pont-la-Ville.

Invitation cordiale,

N. Bovigny.

Le meilleur auxiliaire pour la cuisine est!



Savoir exquise, prix modique et inaltérabilité absolue le rendent précieux à chaque ménage. Toujours en magasin chez Alfred PIOLET, Tour-de-Trême.

A vendre :

faute d'emploi, ou à échanger contre bétail, un bon cheval (10 ans) à deux mains. S'adresser à l'agence de publicité Haasensteln & Vogler à Bulle.

Mises juridiques.

L'Office des faillites de la Gruyère vendra en mises à tout prix mardi et mercredi 17 et 18 courant, dès une heure du jour, au domicile de GACHET Alexandre, à Pringy, un grande quantité de marchandises, consistant en épicerie, mercerie, poterie etc. Le mercredi, on vendra également 1 petit bureau, 4 vitrines, 2 bascules, 1 fût à pétrole en fer avec robinet et pompe, 2 banques, etc.

THÉ

Nos thés sont des mélanges triés avec le plus grand soin et emballés hermétiquement pour conserver leur arôme délicieux.

„MERCURE“
La plus importante des maisons spéciales.

Pommes ♦ Pommes

Ménagères, profitez

Pour quelques jours seulement on vendra Rue de la Condémine, à côté de l'Hôtel Moderne, pommes poires de conserve garanti au prix unique de 30 centimes le Kilog.

Quelques jours seulement. Quelques jours seulement.

Dimanche 15 décembre

Cassée - Concert

au Café Fribourgeois

BULLE

Invitation cordiale. Félix Remy.

AVIS

Le soussigné avise l'honorable public de la ville et de la campagne qu'il a repris son état de cordonnier.

Travail prompt et soigné.

Se recommande

Lucien DROUX
rue du Molson, maison Fraquièrre, Bulle.

Charretier

On demande pour le dépôt de la Brasserie du Cardinal, à Bulle, un charretier de toute confiance, sobre. Bonnes références exigées. Entrée immédiate. S'adresser au bureau du dépôt.

Mise de bois.

La mise annuelle de bois, en billons et moles de la commune d'Enney aura lieu le samedi, 21 décembre courant. Rendez-vous des mises à 9 heures du matin à l'auberge communale.

Par ordre :

Le Secrétaire communal.

MISES PUBLIQUES

Le soussigné exposera en vente par voie de mise publique le mercredi, 18 décembre à 2 heures après-midi, devant l'auberge de la Cigogne, à Gumefens, une jument rouge de 8 ans, un char à essieux de 15 lignes, une courte luge, une longue, un hâche-paille, colliers, un coffre pour avoine et différents autres objets. Après, il exposera en mise sa maison avec demi pose de bon terrain. Pour renseignements s'adresser à l'exposant.

Louis Perrotet,
à Gumefens.

Mises publiques.

Pour cause de partage, l'hoirie ANDREY, exposera à vendre en mises publiques, à l'Hôtel du Sapin, à Charmey, le lundi 23 courant, dès 2 heures après-midi, sa propriété du Prax-Jean.

Le magasin de Louis Gobet, horloger

est transféré dans la maison de la boucherie Enkerli.

Horlogerie, Bijouterie, Orfèverie, Lunetterie, magasin des mieux assortis.

A louer

de suite à La Tour, un joli logement pour personnes tranquilles.

S'adresser à H. REICHLER, La Tour.

Chien-loup

bon gardien, à vendre.

S'adresser au Café des Vernes.

A VENDRE

Pour bureaux, archives, commerçants, à vendre 1 coffre fort avec porte incrochetable et compartiment intérieur construit pour mettre dans le mur, chez G. WEHNER, serrurerie près de l'Écu, Bulle.

Grandes mises de bois

Judi, 19 décembre prochain, dès les deux heures, la commune de Neirivue, exposera en vente à l'Hôtel du Lion d'Or, 667 billons et 44 stères de sapin.

Neirivue, le 8 décembre 1907.

Par ordre : Le Secrétaire communal.

Location de fleuries.

Judi 19 décembre prochain, de 1 heure à 2 heures, la commune de Neirivue, exposera en location à l'Hôtel du Lion d'Or, les premières fleuries des pâturages des Fessots et de Chabloz Derrey pour 1908.

Neirivue, le 8 décembre 1907.

Par ordre : Le Secrétaire communal.

Verrerie, Faïence, Porcelaine.

Occasion exceptionnelle

Prix très réduits.

Aug. BARRAS, Fers, Bulle.

Les Fils

d'Ernest Glasson

BULLE

Gûêtres, Jambières
en tous genres, cuirs, loden, etc.

Vins naturels garantis.

100 lit. rouge du Midi	fr. 29.—
100 » » Mont. fin de tab.	» 30.—
100 » » fort. Ital. d. S.	» 33.—
100 » rosé, vin fin de tab.	» 36.—
100 » rouge Alicante, excellent pour coupage	» 41.—
100 » vieux, r. p. malades	» 43.—
100 » Tyrol, rouge, extra	» 55.—
100 » Panades, fin blanc	» 35.—
100 » rouge du pays, gall.	» 23.—
16 » Malaga vérit. r. or	» 15.50
16 » » ex. vér., r. or 5 ans	» 18.—

Garantie absolue. Marchand. ne conv. pas sera rep. Ton. d'es. dep. 50 l.

F. Winiger, Import, Boswil.

Mises publiques.

Vendredi, 20 décembre prochain, à 10 heures du matin, le soussigné vendra en mises publiques et au comptant, devant l'auberge de la Croix-Verte à Echallens, son obédail savoir: 1 char échelles neuf à 1 ou 2 chevaux, 2 autres chars à échelles, 1 char à bras, 1 charnu, herse, butoir, une caisse à purin neuve, faux, fourches, rateaux, harnais, clochettes, pioches, cric, bascules, haches, scies, un potager à 4 trous, 2 luges, une grande quantité d'outils de charpentier et de menuisier et quantité d'objets trop longs à décrire.

Echallens, le 11 décembre 1907.

L'exposant : Dévaud Louis.

Vente de bois.

La commune de Châtel sur-Montsalvens, met en vente par voie de soumission, environ 100 m³ de bois charpente et billons. Les soumissions devront être déposées au secrétariat communal, jusqu'au 21 courant à 8 heures du soir.

Pour voir les bois et prendre connaissance des conditions, s'adresser à M. Aug. SAVARY, forestier, au dit lieu.

Par ordre : Le Secrétaire.

A louer :

deux jolis appartements avec eau. S'adresser au bureau du journal.

Le magasin de
M. Gobet, horloger
 est transféré dans la maison de la
boucherie Enkerli.
 bijouterie, Orfèverie, Lunetterie,
 magasin des mieux assortis.

A louer
 à La Tour, un joli logement
 personnes tranquilles.
 s'adresser à H. REICHLEN, La Tour.

Chien-loup
 gardien, à vendre.
 s'adresser au Café des Vernes.

A VENDRE
 bureaux, archives, commerçants,
à vendre 1 coffre-fort avec porte
 chetable et compartiment intérieur
 ruit pour mettre dans le mur, chez G.
 NER, serrurerie près de l'Écu. Bulle.

Grandes mises de bois
du 19 décembre prochain, dès
 2 heures, la commune de **Veirivue**,
 sera en vente à l'Hôtel du Lion d'Or,
 allons et 44 stères de sapin.
 arrive, le 8 décembre 1907.
 s'adresser : Le Secrétariat communal.

Location de fleuries.
du 19 décembre prochain, de
 2 heures, la commune de **Veirivue**,
 sera en vente à l'Hôtel du Lion d'Or,
 allons et 44 stères de sapin.
 arrive, le 8 décembre 1907.
 s'adresser : Le Secrétariat communal.

Porcelaine, Faïence,
Porcelaine.
 Occasion exceptionnelle
 Prix très réduits.
G. BARRAS, Fers, Bulle.

Les Fils
Ernest Glasson
BULLE
 Guêtres, Jambières
 tous genres, cuirs, loden, etc.

Vins naturels garantis.
 rouge du Midi fr. 29.—
 » Mont. fin de tab. » 30.—
 » fort. Ital. d. S. » 33.—
 rosé, vin fin de tab. » 36.—
 rouge Alicante, excellent
 pour coupage » 41.—
 vieux, r. p. malades » 43.—
 Tyrol, rouge, extra » 55.—
 Panades, fin blanc » 35.—
 rouge du pays, gall. » 23.—
 Malaga vérit. r. or » 15.50
 » ex. vér., r. or 5 ans » 18.—
garantie absolue. Marchand. ne
 pas sera rep. Ton. d'es. dep. 50 l.
Winger, Import, Boswil.

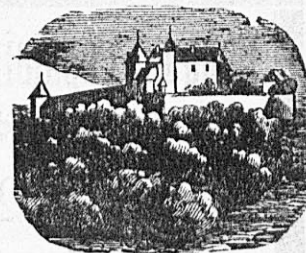
Ventes publiques.
du 20 décembre prochain,
 heures du matin, le sous-secrétaire vendra
 ges publiques et au comptant, devant
 rge de la Croix-Verte à **Echar-**
son obédail savoir : 1 char échelles
 1 ou 2 chevaux, 2 autres chars à
 es, 1 char à bras, 1 charrette, herse,
 r, une caisse à purin neuve, faux,
 es, rateaux, harnais, clochettes, pio-
 ric, bascules, haches, scies, un pota-
 4 trous, 2 luges, une grande quantité
 s de charpentier et de menuisier et
 té d'objets trop longs à décrire.
 arlene, le 11 décembre 1907.
 L'exposant : **Dévaud Louis.**

Vente de bois.
 commune de **Châtel sur-Montsalvens**,
 vente par voie de soumission, en-
 100 m³ de bois charpente et billons.
 missions devront être déposées au
 riat communal, jusqu'au **21 cou-**
à 8 heures du soir.
 r voir les bois et prendre connais-
 sances conditions, s'adresser à M. Aug.
 RY, forestier, au dit lieu.
 Par ordre : **Le Secrétaire.**

A louer :
 jolis appartements avec eau-
 s'adresser au bureau du journal.



LA GRUYÈRE



Une catastrophe à Lausanne.

Un affreux malheur est survenu mardi après-midi, en Malley.

MM. Carrera et Flecchia, entrepreneurs, construisaient une maison en Malley, à gauche du Gallicien, un peu en-dessous de la voie ferrée. Le bâtiment, haut de quatre étages, portait à ses quatre angles des balcons à colonnes; il n'était pas encore sous toit.

Mardi donc, les ouvriers venaient de reprendre le travail. Il était 1 1/2 heure précises, lorsque le bâtiment s'effondra subitement, gardant encore trois côtés debout, mais ne tenant plus que très faiblement.

Une dizaine d'hommes étaient occupés dans la maison; quelques-uns purent échapper sains et saufs.

Le moment d'affolement passé, on s'aperçut que plusieurs ouvriers manquaient.

Parmi les premières personnes arrivées sur le lieu de l'accident se trouvaient MM. François Tauxe, fabricant de coffres-forts, et Zwahlen fils, serrurier; ces dévoués citoyens, assistés d'un ouvrier, s'employèrent activement à dégager les victimes. C'est M. Tauxe, nous dit-on, qui retira l'ouvrier Tieffa, 32 ans, qui avait été tué sur le coup; le crâne était enfoncé. Un autre, Tazzoglio, expira dans les bras de M. Tauxe en lui recommandant de dire adieu à sa femme. Trois ouvriers furent retirés blessés du milieu des décombres.

Un ouvrier occupé sur un balcon put redescendre à terre sans accident à l'aide d'une perche soutenant un pont de travail.

L'appel des ouvriers fait, on s'aperçut que six d'entre eux manquaient. Ce sont: Emile Flecchia, César Carrera, Boula, Perrini, Mario Enrico et son fils Angelo Enrico.

L'entrepreneur Carrera, présent au moment de la catastrophe, s'enfuit en disant qu'il allait se tuer. Le soir, on a retrouvé en effet son cadavre à l'embouchure de la Chamberonne. Le malheureux s'est pendu à un pilotis et a ajouté une victime à toutes les autres.

A M. le juge informateur étaient venus se joindre M. le syndic Schnetzler, MM. Pache, municipal; Kunz, officier de police; Hämmerli, architecte de la ville. Ces messieurs, les premières constatations faites, discutaient des moyens de sauver les malheureuses victimes ensevelies sous les décombres, lorsqu'un bruit formidable se fit entendre. En même temps un épais nuage de poussière remplissait l'atmosphère, empêchant les assistants de

voir ce qui venait de se passer: un bâtiment situé à 50 mètres en arrière de la maison effondrée, haut de quatre étages, et presque terminé, venait de s'écrouler à son tour. Il était 3 1/2 heures exactement.

Par bonheur, personne ne se trouvait dans la maison à ce moment, les ouvriers qui y travaillaient l'ayant quittée pour coopérer au sauvetage de leurs camarades. Un pan de mur qui subsistait fut abattu un instant après. Les entrepreneurs de ce deuxième immeuble sont MM. Bianchetti et Mani. M. Bianchetti se trouvait au moment de l'effondrement sur un pont volant à l'extérieur de l'immeuble; il put s'échapper à temps.

Les circonstances rendant d'importantes mesures d'ordre indispensables, on fit alarmer par le clairon les sapeurs-pompiers du secteur central. Ceux-ci ne tardèrent pas à accourir avec les engins nécessaires.

En attendant leur arrivée, M. Bollo-rini avait été chargé de diriger les travaux de sauvetage auprès du premier bâtiment sinistré.

Les travaux ont commencé par la démolition des pans de mur subsistant. A 5 1/2 heures, le pan sud-ouest a été mis à terre par les pompiers. Ceux-ci éclairaient leurs opérations par des projecteurs à acétylène. Peu après est arrivée la grande échelle des pompiers.

Les travaux de déblaiement ont été poursuivis avec activité pendant toute la nuit.

Les pompiers du secteur nord mandés à leur tour se sont mis à l'œuvre dès 8 heures pour retirer les victimes.

A 10 h., on a découvert le premier corps dont la main surgissait des décombres. C'est celui de l'ouvrier Flecchia, beau-frère de l'entrepreneur du bâtiment, âgé de 35 ans.

Le malheureux gisait sur le dos, les mains ramenées sur la tête dans un mouvement instinctif de défense.

Le haut du visage est une horrible plaie. Le cadavre était légèrement couché sur le flanc gauche, les deux jambes entre-croisées.

La seconde victime découverte droit à côté de la première, a le pied tordu, une jambe cassée et le visage tuméfié. Il s'agit du jeune-Mario Enrico, âgé de 17 ans.

Le père de celui-ci, Angelo Enrico, 40 ans, était couché près de son fils.

A 11 1/2 heures, ont est encore à la recherche du quatrième corps, qui est celui de l'ouvrier Carrera.

Le nombre des morts serait ainsi de six. Deux ont succombé au moment de l'accident. Quatre sont restés sous les décombres.

Quelles sont les causes de l'accident? Il n'est pas prudent de préjuger ici les résultats de l'enquête; on ne peut faire que des suppositions. D'après les uns, les constructions qui se sont écroulées étaient en pierres de Meillerie et en blocs de ciment très peu solides. Le ciment, désagrégé par les dernières pluies, aurait occasionné l'accident. D'autres accusent les terrains marneux sur lesquels les bâtiments avaient été fondés, et peut-être insuffisamment fondés, et dans lesquels les pluies de ces derniers jours auraient occasionné un glissement. On ne s'expliquerait pas autrement cette chute successive, à 2 heures d'intervalle, de deux bâtiments assez rapprochés, mais construits par des entrepreneurs différents. Quelques personnes prétendent qu'il y a eu dimanche soir une légère secousse de tremblement de terre à Lausanne et veulent y voir l'origine première de la catastrophe. Les opinions varient aussi sur la capacité des entrepreneurs en cause. Il est très probable que plusieurs facteurs ont contribué au résultat.

VARIÉTÉ

Le château de Saxo.

Le vieux château de Saxo ou de Flûe, ou encore du Roc (*saxum*), situé sur un rocher qui s'avance vers le Rhône, au-dessus de la route de Brigue à Naters, dans le Haut-Valais, serait à la veille de disparaître, lissons-nous dans le *Walliser Bot*. Ce serait, ma foi, fort dommage, car ces ruines ont toute une histoire. Le manoir passe pour avoir été le berceau de la célèbre famille des Supersaxo, qui fournirent au Valais l'évêque Walther, le vainqueur des Savoyards. Plus tard, la Diète du Valais s'y réunit à plusieurs reprises, du XV^e au XVIII^e siècle. Ce fut là encore que, en 1446, l'évêque Guillaume Rarogne, assiégé par le peuple, signa les fameux articles de Naters, l'une des premières concessions faites à la démocratie valaisanne. Restauré par les évêques, le château leur servit même de résidence. Un métal y habita jusqu'à la chute de l'ancien régime. Dès lors, le castel fut transformé en arsenal pour le duc de Brigue.

Aujourd'hui, il subsiste encore une imposante tour carrée assez bien conservée et des murs d'enceinte. C'est à ces ruines du célèbre château que le pic des démolisseurs s'est attaqué. On prête à la Société électrique de Brigue-Naters, qui en est la propriétaire, l'intention de transformer de fond en comble ce roc historique.

Il faut souhaiter que la Société pour

la conservation des monuments historiques fasse des démarches afin de conserver au Valais ces vestiges d'un glorieux passé.

FAITS DIVERS

Le vol des oiseaux. — L'aréonaute allemand Hergesell, de Strassbourg, a fait, au cours de ses différentes ascensions, des observations très intéressantes sur le vol des oiseaux et les hauteurs auxquelles ils atteignent. Il a rencontré un aigle à 3,000 mètres, un oiseau de proie et deux cigognes à 900 mètres, des alouettes à 1,000 mètres et des corbeaux à 1,400 mètres.

Mais, d'une manière générale, on ne rencontre que très peu d'oiseaux au-delà de 400 mètres.

Joyusetés.
 Calino demande:
 — Qu'est-ce que c'est au juste qu'un bigame?
 — C'est un homme qui a épousé deux femmes...
 — Et c'est défendu?
 — Naturellement...
 Et Calino, après réflexion:
 — Je croyais pourtant que quand on était veuf!...

A vendre :
 d'occasion un potager à quatre trous, en bon état.
 S'adresser au bureau du journal.

On demande
 un bon vacher à l'année.
 S'adresser au bureau du journal.

A LOUER
 à Bulle une chambre pour un ménage de deux ou trois personnes.
 S'adresser au bureau du journal.

Chaussures
Wilh. Gräb
Zurich
 4 Trittligasse 4

Marchandise
 garantie et solide

Catalogue illustré
 (contenant 400 articles)
 gratis et franco
 entre autre,
 articles recommandés:

Souliers forts p. ouvriers	Fr. 7.80
Bottines à lacer, pour hommes, très fortes	9.40
Bottines élég., avec bouts à lacer, pour hommes	9.50
Pantoufles pour dames	2.—
Bottines à lacer, très fortes, pour dames	6.40
Bottines élégantes, avec bouts à lacer, p. dames	7.20
Souliers pour fillettes et garçons	No. 25 à 29 4.40 No. 30 à 35 5.20

Envoi contre remboursement
Echange franco
 Maison de toute confiance,
 fondée en 1880.

685, ESCHENHUTZ CLICHE DÉPOSÉ

Banque Populaire de la Gruyère, à Bulle.
Fondée en 1853.

Emission de 2500 Actions au Porteur
de Fr. 200.— nominal.

L'assemblée générale extraordinaire des actionnaires a décidé, à l'unanimité, dans sa séance du 1^{er} décembre 1907, l'augmentation du capital-actions de la Banque Populaire de la Gruyère, à Bulle, de 500 000.— à 1,000,000.— de francs par l'émission de 2500 actions de 200 francs nominal.

Ces actions, réservées aux actionnaires actuels à raison de une action nouvelle par ancienne sont mises en souscription

du 5 au 20 décembre 1907

aux conditions suivantes :

Le cours d'émission est fixé à :

Fr. 250. — par action de 200 francs. Jouissance 1^{er} janvier 1908
payables : Fr. 100.— le 20 janvier 1908
» 100.— le 20 mars 1908
» 50.— le 20 juin 1908.

Pour les actions nouvelles, non absorbées par l'exercice du droit de privilège, il est ouvert dans le même délai une souscription libre à :

Fr. 280. — par action
payables : Fr. 100.— le 20 janvier 1908
» 100.— le 20 mars 1908
» 80.— le 20 juin 1908.

Le Conseil d'administration se réserve la répartition des actions comprises dans cette dernière catégorie ; cette répartition sera réductible et aura lieu le plus tôt possible après la clôture de la souscription ; les souscripteurs non privilégiés seront avisés par lettre du résultat de leurs demandes.

Les actions nouvelles qui n'auront pas été souscrites sont prises à forfait par un consortium au prix de Fr. 275.— par action.

Elles participeront aux bénéfices de l'exercice 1908 à partir du 1^{er} janvier 1908 ; par contre, leurs souscripteurs devront payer 5 % d'intérêts sur leurs versements partiels à temps utile payera un intérêt moratoire de 6 % également à partir du 1^{er} janvier 1908. Pour les souscriptions restées en souffrance, la Banque se réserve en outre tous les droits que lui confère l'article 634 du Code fédéral des obligations.

Il sera délivré aux actionnaires qui en feront la demande et qui n'auront pas utilisé leurs droits de souscription aux nouvelles actions des bons pour la cession de leurs droits à la souscription. Ils ne les recevront que sur présentation de leurs actions qui seront estampillées.

La valeur du bon (donnant privilège à la souscription d'une nouvelle action) a été fixée par le Conseil d'administration à Fr. 25.— et il sera négocié, pendant la durée de la souscription, par l'entremise de la Banque Populaire de la Gruyère.

Domicile de souscription :

Banque Populaire de la Gruyère, à Bulle

où l'on peut se procurer des bulletins de souscription et le rapport du Conseil d'administration à l'assemblée générale extraordinaire des actionnaires du 1^{er} décembre 1907.

Dividende payé pour l'exercice :

1897	1898	1899	1900	1901	1902	1903	1904	1905	1906
5 1/2 %	5 1/2 %	5 1/2 %	6 %	6 %	6 %	7 %	6 1/2 %	7 %	7 %

Au nom du Conseil d'administration de la
Banque Populaire de la Gruyère, à Bulle.

LE PRÉSIDENT :

Alex. ANDREY, not.

LE DIRECTEUR :

FUCHS.

A louer :

un petit logement chez M. Jules PASQUIER, ferrantier, Bulle.

TROUVÉ

On a trouvé jeudi 28 nov. une montre. La réclamer à M. Jules GÖTSCHMANN, La Tour, contre remboursements des frais.

Sommelière

ou femme de chambre

expérimentée, de toute confiance, offre ses services à Bulle ou aux environs. S'adresser sous chiffres 320 A. R. poste restante Marly près Fribourg.

A LOUER

de suite jolis logements. — S'adresser à M. Martin TREZZINI, entr., Bulle.

A vendre :

1. Un domaine de 45 poses, d'un seul mas grange à pont ;
2. Un domaine de 18 poses, bien bâti, forêts ;
3. Un domaine de 25 poses ;
4. Une auberge avec verger, grange, écurie, peu de reprise ;
5. A Bulle, une maison avec verger, grange, écurie ;
6. Un beau domaine de 50 poses ;
7. Un petit hôtel de gare avec dépendances, facilités de paiements.

A louer

1. Un café-restaurant ;
 2. Une maison, avec jardin, lumière électrique ;
 3. Un joli logement de 5 chambres, jardin, etc.
- S'adresser à Ernest GENOUD, hôtel de l'Union, Bulle.

Voulez-vous économiser votre argent ?
Pour cela, achetez vos CHAUSSURES au
Magasin Th. Sottas-Thalmann, Bulle
Maison Barras, en face du Cheval-Blanc

Favoriser la clientèle par la modicité de ses prix et la bonne qualité de la marchandise, c'est ce que veut réaliser la maison en se fournissant auprès des meilleures fabriques, en réduisant ses frais généraux au strict nécessaire et en se contentant d'un petit bénéfice.

Souliers d'hiver pour Messieurs, Dames et enfants.

Réparations.

de la loterie pour la reconstruction de l'église incendiée de

Planfayon

Lots

4376 lots en espèces fr. 60,000.
1^{er} lot de fr. 15,000, 5,000, 1,000, etc.
Cette loterie mérite le soutien de tout le monde. — On cherche des revendeurs. Conditions très favorables. — Demandez le tarif.
Les billets sont en vente par le Bureau central, Grand Rue 31, à Fribourg, ou à l'agence Fleuty, rue Gourgas, Genève, et chez les revendeurs, à Bulle. [1080]

Bicyclettes-Motocyclettes-Motosacoques

PEUGEOT, ADLER et CONDOR.

Pour fin de saison, encore quelques machines à prix réduit.

Jos. Gremaud, mécanicien, Bulle.

LOUIS WERRO, Montilier, près Morat.

Fabrique de montres de confiance fondée en 1896.

Remontoirs Ancre, très solides et bien réglés, pour hommes et dames.

En nickel ou acier noir à Fr. 8.50, 9.50, 11.— et 12.—.

En argent contrôlé et gravé à Fr. 15.—, 16.—, 18.— et 20.—.

Chaque montre est munie d'un bulletin de garantie pour 3 ans. Envoi franco contre remboursement. — Pas de ventes par acomptes. Atelier spécial pour rhabillages de montres de tous genres aux prix les plus bas.

On accepte en paiement les vieilles boîtes de montres or et argent.

— St-Nicolas. Noël. Nouvel-An. —

Chez Ch. MOREL, Librairie-Papeterie, à Bulle.

Pour tous les goûts et toutes les bourses.

- | | | |
|---|------------------------|-----------------------|
| Jeux de société | Livres d'images | Boîtes de couleurs |
| Cassettes | Modèles de dessin | Etnis de crayons |
| Sacs d'école | Modèles à colorier | Boîtes de compas |
| Boîtes d'occupations et jeux pour enfants. | | |
| Portefeuilles-Agendas | Nécessaires de voyage | Papeteries |
| Portemonnaie | Sacs de touristes | Garnitures de bureau |
| Sacoques pour dames | Cadres à photographies | Buvards et sous-mains |
| Albums pour photographies, p. cartes postales, p. dessin, poésies, etc. | | |
| Nouveautés pour cadeaux. — Décors pour arbres de Noël. | | |
| Cartes postales fines et ord. pour Noël et Nouvel-An, fantaisies et vues. | | |
| Prix très modérés. | | |

MARCO

à fr. 0,80, 1.—, 1,20 et 1,50 le litre.

Cognac et Rhum

à fr. 1,50, 2.—, 3.— et 4.— le litre.

Se recommande,
Francisco RIBES, à Bulle.

A louer :

deux logements de 2 chambres et cuisine, eau et lumière, pour personnes tranquilles.
S'adresser au bureau du journal.

A louer

pour le 1^{er} janvier 1908, une boulangerie-épicerie située au centre du village. S'adresser à RIGOLET, aubergiste, à Avry-dev.-Pont.

On cherche

dans une petite ville de la Suisse centrale, un jeune commis ou volontaire comme aide expéditeur depuis janvier jus qu'en juillet. Bonne occasion d'apprendre l'allemand. 1741
Des offres avec copie des certificats et prétentions au sujet de salaire sous chiffre K 1780 L à Keller-Annonces, Lucerne.

Les meilleurs CAFÉS

sont ceux toujours fraîchement grillés chaque semaine.

La livre depuis 80 ct.

Café vert depuis 60 ct.

Vve Louis Treyvaud

38, Grand Rue, Bulle.

Sur demande le café est moulu

gratuitement. [67]

Brasserie du Midi

BULLE

Mme Veuve CURRAT

Tous les lundis, gâteaux au fromage ;

» jeudis, choucroute et wienerlis ;

» samedis, tripes ;

» dimanches, civet.

Vin de premier choix.

PENSION-RESTAURANT.

A la Tannerie du Bry

(Dépôt à BULLE)

les meilleures huiles, graisses

et vernis pour chaussures et harnais.

Bois de socques. — Clouterie.